

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00278

Numéro SIREN : 881 610 455

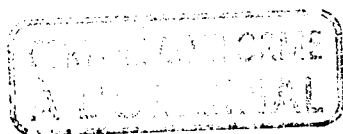
Nom ou dénomination : 2JPM

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2023 sous le numéro de dépôt 15592

2JPM

SARL au capital de 169 760 euros
Siège social : 22 place Léon Bugnot
85000 LA ROCHE-SUR-YON
RCS LA ROCHE-SUR-YON 881 610 455

DEPOT AU GREFFE **Des comptes annuels clos le 30 juin 2023**



A handwritten signature or mark consisting of a long horizontal line with a stylized, looped flourish underneath it.

Désignation de l'entreprise : SARL 2JPM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 22 Place Léon Bugnot 85000 LA ROCHE SUR YON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

8	8	1	6	1	0	4	5	5	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le,		N-1			
				13 0 0 6 2 0 2 3		13 0 0 6 2 0 2 2			
		Brut		Amortissements, provisions		Net			
		1		2		3			
						Net			
						4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	628	AC	628		193		
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 940	AK	1 691	2 249	3 562		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	1 667 498	CV	1 671	1 665 827	1 661 326		
	Créances rattachées à des participations	BB	1 010	BC		1 010			
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI					
	TOTAL (II)	BJ	1 673 075	BK	3 990	1 669 085	1 665 081		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes			BV		BW				
DIVERS			CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
				Autres créances (3)	BZ	118 373	CA	118 373	110 502
				Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
				Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	10 000	CE	10 000	10 000
Disponibilités	CF	173 669	CG	173 669	167 483				
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
TOTAL (III)	CJ	302 042	CK		302 042	287 985			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 975 117	IA	3 990	1 971 127	1 953 066		
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 010	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise : SARL 2JPM

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :169...760.....)	DA	169 760	169 760	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 976	16 976	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	263 171	104 005	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	281 978	179 166	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	367	406	
	TOTAL (I)	DL	732 252	470 313	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	969 724	1 166 113	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	264 465	256 397	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	234	222	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 452	60 021	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 238 875	1 482 753		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 971 127	1 953 066		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	398 016	513 951		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2JPM

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			FK		FL	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 519	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	103	
	Salaires et traitements*					FY	1 584	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	1 506
			- dotations aux provisions				GB	
		} Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		} Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 712	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 712)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	300 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	10	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 169	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	305 179	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	500	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 033	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	22 533	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	282 646	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	276 934	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2JPM		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	40 6
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	40 6
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	40 4
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(5 005) (6 132)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	305 218 199 571
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 240 20 405
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	281 978 179 166
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 230 258
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Reprises prov amort dérogatoires		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 40
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

Cegid Quade

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 01/07/2020, la SARL HOLDING 2JPM forme avec sa filiale la SAS ORNAY FINANCE, un groupe fiscalement intégré selon les dispositions de l'article 223 A du Code général des Impôts.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	628	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 940	
Autres participations		1 662 498	6 010
	TOTAL	1 662 498	6 010
	TOTAL GENERAL	1 667 065	6 010

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL	628	628
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 940	3 940
Autres participations		1 668 508	1 668 508
	TOTAL	1 668 508	1 668 508
	TOTAL GENERAL	1 673 075	1 673 075

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	434	193	628
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	378	1 313	1 691
Emballages récupérables et divers		1 172	500	1 671
	TOTAL	1 172	500	1 671
	TOTAL GENERAL	1 984	2 006	3 990

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	193			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 313			
Emballages récupérables et divers		500			40
	TOTAL	500			40
	TOTAL GENERAL	2 006			40

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	406		40		367
TOTAL	406		40		367
TOTAL GENERAL	406		40		367
Dont dotations et reprises					
financières		500			
exceptionnelles			40		

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 010	1 010	
Impôts sur les bénéfices	39 930	39 930	
Groupe et associés	78 443	78 443	
TOTAL	119 383	119 383	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	922	922		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	968 802	198 037	770 765	
Emprunts et dettes financières divers	82 995	12 901	60 070	10 024
Fournisseurs et comptes rattachés	234	234		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 452	4 452		
Groupe et associés	181 470	181 470		
TOTAL	1 238 875	398 016	830 835	10 024
Emprunts remboursés en cours d'exercice	223 647			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0353	1 697			1 697

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	628	
Total général	628	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	3 ans
Droit d'usufruit	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	922
Emprunts et dettes financières diverses	6 922
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234
Dettes fiscales et sociales	4 452
Total	12 529

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit agricole
Montant initial de cette garantie : 1 498 741
Montant restant dû en capital : 968 802
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/03/2027
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des actions de société

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		36 834
Intérêts restant dûs s/emprunts	36 834	
Total (1)		36 834

Détail des cautions données

Cautions données au profit du : Crédit Agricole
Nom des personnes ayant donné leur caution : FOUTEL JEAN PAUL
Montant initial de la caution : 150 000
Montant restant dû de la caution : 150 000

2JPM

SARL au capital de 169 760 euros
Siège social : 22 place Léon Bugnot
85000 LA ROCHE-SUR-YON
RCS LA ROCHE-SUR-YON 881 610 455

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSE ET ADOPTE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 NOVEMBRE 2023 EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un **bénéfice** de **281 978,39 €**, comme suit :

- Aux **autres réserves**261 978,39 €
- A la **distribution de dividendes**20 000,00 €

Soit un dividende de 11,78 € pour chacune des 1 697 parts composant le capital social.

Les dividendes seront mis en paiement, au siège social, à compter de ce jour, dans le délai légal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice social écoulé, déduction faite, pour les associés personnes physiques, du prélèvement forfaitaire unique de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous précisons qu'une somme de 20 000 € a été portée à la distribution de dividendes le 31 octobre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le gérant, **Jean-Paul FOUTEL**

